



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération de la Ville de Longueuil tenue le 21 avril 2022, à 16 h 08, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville de Longueuil, 4250, chemin de la Savane, Longueuil, sous la présidence de M. Alvaro Cueto.

**Présences :**

Doreen Assaad, mairesse de la Ville de Brossard  
Rolande Balma, conseillère municipale de la Ville de Longueuil  
Reine Bombo-Allara, conseillère municipale de la Ville de Longueuil  
Alvaro Cueto, conseiller municipal de la Ville de Longueuil  
Catherine Fournier, mairesse de la Ville de Longueuil  
Ludovic Grisé Farand, maire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville  
Affine Lwalalika, conseillère municipale de la Ville de Longueuil  
Jean Martel, maire de la Ville de Boucherville  
Pascale Mongrain, mairesse de la Ville de Saint-Lambert  
Jonathan Tabarah, conseiller municipal de la Ville de Longueuil

**Autres présences :**

Sophie Deslauriers, directrice du greffe et greffière de la Ville de Longueuil  
Carole Leroux, chef du Service du greffe et assistante-greffière de la Ville de Longueuil  
Alexandre Parizeau, directeur général de la Ville de Longueuil

---

**1. OUVERTURE**

**CA-220421-1.1**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

Le président constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

**CA-220421-1.2**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Proposition principale

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Proposition d'amendement

Il est proposé par Mme Doreen Assaad, appuyée par Mme Catherine Fournier, d'adopter l'ordre du jour avec le retrait du point CA-220421-6.8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-1.3****PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Il est tenu une période au cours de laquelle les personnes présentes peuvent poser des questions aux membres du conseil et, durant laquelle, la greffière lit les questions des citoyens qui ont été reçues via le site Internet de la Ville, le cas échéant, pour la présente séance.

Des documents transmis par M. Pierre Sénécal concernant la gestion des matières résiduelles, sont déposés.

**CA-220421-1.4****DÉPÔT DES ORIENTATIONS TRANSMISES AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION AVANT CETTE SÉANCE ET CONCERNANT LES SUJETS DONT IL EST SAISI**

---

Il est procédé au dépôt des orientations transmises au conseil d'agglomération par les villes de Longueuil, de Boucherville, de Brossard et de Saint-Lambert avant cette séance et concernant les sujets dont il est saisi.

**CA-220421-1.5****APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION TENUE LE 24 MARS 2022 ET DE SA SÉANCE EXTRAORDINAIRE TENUE LE 30 MARS 2022**

---

Il est proposé d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 24 mars 2022 à 16 h 04 et de sa séance extraordinaire tenue le 30 mars 2022 à 9 h 02, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**2. ADMINISTRATION ET ORGANISATION****CA-220421-2.1****DISPENSE À LA COMMISSION DE L'HABITATION ET DU LOGEMENT SOCIAL DE PRODUIRE UN RAPPORT ANNUEL POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2022-0734)**

---

Il est proposé de dispenser la Commission de l'habitation et du logement social de produire un rapport annuel pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-2.2****DÉPÔT DES RAPPORTS ANNUELS 2021 DES COMMISSIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION (SD-2022-0699)**

---

Il est procédé au dépôt des rapports annuels des commissions suivantes, pour l'année 2021 :

- 1° Commission de l'environnement et de l'aménagement;
- 2° Commission de la sécurité publique;
- 3° Commission du budget, des finances et de l'administration.

**CA-220421-2.3****DÉPÔT DES CORRESPONDANCES REÇUES DE LA VILLE DE TERREBONNE ET DE LA VILLE DE MONTRÉAL (SD-2022-0738)**

---

Il est proposé de prendre acte :

1° de la correspondance reçue de la Ville de Terrebonne afférente à la résolution 110-02-2022 appuyant la résolution CM2021-11-238 de la MRC de Coaticook et sa demande à Santé Canada en vue de réduire le nombre de plants de cannabis pouvant être cultivés à des fins médicales et personnelles;

2° des correspondances suivantes reçues de la Ville de Montréal :

2.1° Résolution CG22 0133 par laquelle est donné l'avis de motion et adopté le projet de règlement P-RCG-14-029-4 intitulé *Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)*;

2.2° Résolution CG22 0134 par laquelle est donné l'avis de motion et adopté le projet de règlement P-RCG-14-029-5 intitulé *Règlement modifiant le Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal (RCG 14-029)*.

**CA-220421-2.4****DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION L'ENVIRONNEMENT ET DE L'AMÉNAGEMENT TENUE LE 25 FÉVRIER 2022 (SD-2022-0907)**

---

Il est procédé au dépôt du procès-verbal de la Commission l'environnement et de l'aménagement tenue le 25 février 2022.

**CA-220421-2.5****APPROBATION DE LA RECOMMANDATION CEN-2022-001 CONCERNANT L'ORGANISATION D'UNE ACTIVITÉ DE COMMUNICATION (SD-2022-0907)**

---

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma d'organiser une activité de communication à être tenue le Jour de la Terre 2022 pour mettre en lumière les travaux réalisés par la Commission de

l'environnement et de l'aménagement en matière de réduction des gaz à effet de serre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-2.6**

**APPROBATION DU RAPPORT SUR L'ÉTAT DES CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES DU FONDS LOCAL D'INVESTISSEMENT POUR L'ANNÉE 2021 (SD-2022-0998)**

---

Il est proposé d'approuver le rapport sur l'état des créances irrécouvrables du Fonds local d'investissement pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. COMMUNICATIONS**

**4. FINANCES**

**CA-220421-4.1**

**EMPRUNT AU FONDS DE ROULEMENT DE L'AGGLOMÉRATION AFIN DE PRÉVOIR LES CRÉDITS REQUIS POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT DE COMMUNICATION POUR LE SERVICE DE POLICE (SD-2022-0213)**

---

Il est proposé d'autoriser un emprunt au fonds de roulement de l'agglomération, pour un montant n'excédant pas 135 960,58 \$, remboursable sur une période de cinq ans, à compter de 2023, afin de prévoir les requis pour l'acquisition d'équipement de communication pour le Service de police.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-4.2**

**APPROBATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 DE L'OFFICE D'HABITATION DE LONGUEUIL, ENTÉRINÉES PAR LA SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC (SD-2022-0891)**

---

Il est proposé d'approuver les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2022 de l'Office d'habitation de Longueuil, révisées au 2 mars 2022 par la Société d'habitation du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-4.3****AUTORISATION DES VIREMENTS BUDGÉTAIRES MENTIONNÉS SUR LA LISTE DU 28 MARS 2022, PRÉPARÉE PAR LA DIRECTION DES FINANCES (SD-2022-0975)**

---

Il est proposé d'autoriser les virements budgétaires mentionnés sur la liste du 28 mars 2022, au montant de 2 192 842 \$, afin de prévoir les crédits requis pour les dépenses mentionnées en regard de chacun d'eux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5. RESSOURCES HUMAINES****CA-220421-5.1****DÉPÔT DU RAPPORT D'ÉVOLUTION DES SUSPENSIONS DISCIPLINAIRES IMPOSÉES PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL AUX SALARIÉS DE COMPÉTENCE D'AGGLOMÉRATION (SD-2022-0715)**

---

Il est procédé au dépôt du rapport d'évolution des suspensions disciplinaires imposées par le directeur général aux salariés de compétence d'agglomération.

**CA-220421-5.2****ASSIGNATION DE M. SYLVAIN DESCHAMPS, CHEF DE DIVISION - PLANIFICATION ET ORGANISATION DES OPÉRATIONS, DES RELATIONS DE TRAVAIL ET DE LA SANTÉ ET SÉCURITÉ (SD-2022-0963)**

---

Il est proposé d'assigner M. Sylvain Deschamps, chef de division - Planification et organisation des opérations, des relations de travail et de la santé et sécurité, au poste de directeur adjoint - Service de l'organisation des secours publics au Service de sécurité incendie de l'agglomération de Longueuil, pour une période débutant le 28 mars 2022 et se terminant à la date de comblement du poste et de lui verser la prime applicable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**6. BIENS MATÉRIELS ET SERVICES****CA-220421-6.1****DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE JANVIER 2022 (SD-2022-0621)**

---

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de janvier 2022 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2022, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

**CA-220421-6.2****DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS EN CONFORMITÉ AVEC L'ARTICLE 477.3 DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2022 (SD-2022-0919)**

---

Il est procédé au dépôt de la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ attribués au cours du mois de février 2022 et des contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus depuis le début de l'exercice financier 2022, avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats excède 25 000 \$.

**CA-220421-6.3****ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-159 POUR LA FOURNITURE ET LIVRAISON DE CHAUSSURES POUR LE SERVICE DE POLICE (SD-2022-0550)**

---

Il est proposé d'adjuger le contrat APP-21-159 pour la fourniture et livraison de chaussures (souliers, bottines et bottes d'hiver) pour le Service de police, pour une période de deux ans, au plus bas soumissionnaire conforme, Gestions 22 inc. (Chaussures 22)., pour un montant estimé à 255 443,98 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-6.4****ADJUDICATION DE LA PARTIE D'AGGLOMÉRATION DU CONTRAT APP-22-008 POUR L'ACQUISITION DE COMMUTATEURS RÉSEAU (SD-2022-0695)**

---

Il est proposé d'adjuger la partie d'agglomération du contrat APP-22-008 pour l'acquisition de commutateurs réseau, au plus bas soumissionnaire conforme, Bell Canada, pour un montant de 223 405,97 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis, conditionnellement à ce que les dépenses découlant de la partie locale du contrat soient autorisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-6.5****ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE DEUX VÉHICULES UTILITAIRES DE MARQUE TOYOTA (SD-2022-0822)**

---

Il est proposé d'attribuer de gré à gré le contrat pour l'acquisition de deux véhicules utilitaires de marque Toyota, modèle Highlander hybride XLE-AWD-A, à Toyota Canada inc., par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, pour un montant estimé à 113 204,39 \$, taxes comprises, et selon le catalogue des produits et services joint au sommaire décisionnel SD-2022-0822.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**CA-220421-6.6****ADJUDICATION DU CONTRAT APP-21-128 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASERNE 44 (SD-2022-0687)**

---

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par M. Jean Martel d'adjuger le contrat APP-21-128 pour les travaux de construction de la caserne 44 située au 2655, boulevard Matte à Brossard, au plus bas soumissionnaire conforme, 3 Axes Construction inc., pour un montant de 16 478 413,77 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis, conditionnellement à l'entrée en vigueur du *Règlement CA-2021-364 modifiant le Règlement CA-2021-347 ordonnant des travaux de construction et le déménagement de la caserne 44 et décrétant, à ces fins et pour le paiement des honoraires professionnels, un emprunt.*

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**CA-220421-6.7****ADJUDICATION DU CONTRAT CADRE APP-21-157 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES PROFESSIONNELS D'ÉTUDES GÉOTECHNIQUES ET DE CARACTÉRISATIONS ENVIRONNEMENTALES DANS LE CADRE DES PROGRAMMES TRIENNAUX D'IMMOBILISATIONS LOCAL ET D'AGGLOMÉRATION (CONTRAT 1) (SD-2022-0836)**

---

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Rolande Balma :

1° d'adjuger le contrat cadre APP-21-157 pour la fourniture de services professionnels d'études géotechniques et de caractérisations environnementales dans le cadre des programmes triennaux d'immobilisations local et d'agglomération (contrat 1), pour une période de trois ans, au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur pointage selon le système de pondération et d'évaluation des offres, Englobe Corp., pour un montant de 3 698 586,39 \$, taxes comprises, et selon les conditions de sa soumission et du devis;

2° que toute dépense à être effectuée ou engagée dans le cadre de ce contrat soit dûment autorisée par le conseil, le comité exécutif ou un responsable d'activité budgétaire conformément aux règlements de délégation en vigueur, après vérification de la disponibilité des crédits nécessaires.

M. Jean Martel exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**CA-220421-6.8**

**RETIRÉ**

**CA-220421-6.9****ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE TROIS MINI-FOURGONNETTES DE MARQUE CHRYSLER (SD-2022-0859)**

---

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Reine Bombo-Allara d'attribuer de gré à gré le contrat pour l'acquisition de trois mini-fourgonnettes de marque Chrysler, modèle Grand Caravan, à FCA Canada inc., par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, pour un montant estimé à 149 890,61 \$, taxes comprises, et selon le catalogue des produits et services joint au sommaire décisionnel SD-2022-0859.

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**CA-220421-6.10****ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE TROIS MINI-FOURGONNETTES DE MARQUE KIA (SD-2022-0860)**

---

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Reine Bombo-Allara d'attribuer de gré à gré le contrat pour l'acquisition de trois mini-fourgonnettes de marque Kia, modèle Carnival, à 9154-7323 Québec inc., par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, pour un montant estimé à 139 524,46 \$, taxes comprises, et selon le catalogue des produits et services joint au sommaire décisionnel SD-2022-0860.

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**CA-220421-6.11****ATTRIBUTION DE GRÉ À GRÉ DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION DE TROIS CAMIONNETTES ET 11 VÉHICULES UTILITAIRES DE MARQUE FORD (SD-2022-0861)**

---

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Reine Bombo-Allara d'attribuer de gré à gré le contrat pour l'acquisition de trois camionnettes et 11 véhicules utilitaires de marque Ford, modèle Police Interceptor et F150 Responder, à Ford du Canada limitée, par l'entremise du Centre d'acquisitions gouvernementales, pour un montant estimé à 734 095,83 \$, taxes comprises, et selon les catalogues des produits et services joints au sommaire décisionnel SD-2022-0861.

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

**CA-220421-6.12****AUTORISATION D'UNE DÉPENSE AU CONTRAT CADRE APP-21-020 POUR LA FOURNITURE DE SERVICES TECHNIQUES EN TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (SD-2022-0895)**

---

Il est proposé d'autoriser une dépense de 168 781,86 \$, taxes comprises, au contrat cadre APP-21-020 pour la fourniture de services techniques en

technologies de l'information, requise pour la réalisation du projet de rehaussement des terminaux véhiculaires dans les véhicules d'urgences.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## 7. BIENS IMMOBILIERS

## 8. RÉGLEMENTATION ET AFFAIRES JURIDIQUES

### CA-220421-8.1

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2022-366 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS DANS LE CADRE DU PROJET DE RECONSTRUCTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE RUE CHÂTEAUGUAY (SD-2021-3870)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Reine Bombo-Allara d'adopter le *Règlement CA-2022-366 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels dans le cadre du projet de reconstruction de l'usine de production d'eau potable rue Châteauguay*.

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

### CA-220421-8.2

#### **AVIS DE NON-RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE INTERVENUE ENTRE LA VILLE ET LA COMPAGNIE DANONE INC. CONCERNANT LE DÉVERSEMENT D'EAUX USÉES INDUSTRIELLES (SD-2022-0635)**

Il est proposé de transmettre un avis à la compagnie Danone inc. afin de les informer que l'entente concernant le déversement des eaux usées industrielles ne sera pas renouvelée à la date de son échéance, le 22 décembre 2023, pour les motifs mentionnés au sommaire décisionnel SD-2022-0635.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### CA-220421-8.3

#### **ADOPTION DU RÈGLEMENT CA-2022-369 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LE PAIEMENT D'HONORAIRES PROFESSIONNELS POUR LA RÉALISATION D'ÉTUDES PRÉPARATOIRES ET LA PRODUCTION DE PLANS ET DEVIS POUR DIVERS BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET ÉCOCENTRES (SD-2022-0869)**

CONSIDÉRANT que la greffière a mentionné l'objet du règlement, le mode de financement, le mode de paiement ou le mode de remboursement;

Il est proposé par M. Jonathan Tabarah, appuyé par Mme Reine Bombo-Allara d'adopter le *Règlement CA-2022-369 décrétant un emprunt pour le paiement d'honoraires professionnels pour la réalisation d'études*

*préparatoires et la production de plans et devis pour divers bâtiments municipaux et écocentres.*

Mme Pascale Mongrain exprime sa dissidence.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

#### **CA-220421-8.4**

### **APPROBATION D'UNE CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE À INTERVENIR ENTRE LA VILLE ET LE MINISTRE DE LA JUSTICE CONCERNANT LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À LA VILLE POUR LA PARTICIPATION DU SERVICE DE POLICE AU PROGRAMME C3ESSES (SD-2022-0941)**

---

Il est proposé :

1° d'approuver la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville et le ministre de la Justice concernant le versement d'une subvention à la Ville pour la participation du Service de police au programme C3ESSES, pour une période prenant fin le 31 mars 2023;

2° d'autoriser le directeur du Service de police à signer la convention d'aide financière et tout autre document nécessaire aux fins de la présente, et de prescrire qu'elle ne requière aucune autre signature.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### **CA-220421-8.5**

### **APPROBATION DES RÈGLEMENTS L-118, L-119, L-120 ET L-121 ADOPTÉS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL (SD-2022-1033)**

---

Il est proposé d'approuver les règlements suivants, adoptés par le conseil d'administration du Réseau de transport de Longueuil le 10 mars 2022 :

1° *Règlement L-118 autorisant un emprunt de 5 524 000 \$ pour financer la réalisation de projets technologiques;*

2° *Règlement L-119 autorisant un emprunt de 1 031 000 \$ pour financer le maintien et le développement d'actifs prévus au Programme de maintien du réseau d'abribus;*

3° *Règlement L-120 autorisant un emprunt de 11 561 000\$ pour financer l'acquisition de 5 autobus électriques;*

4° *Règlement L-121 autorisant un emprunt de 1 509 000\$ pour financer la réalisation de projets et d'études en développement du transport.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## **9. CIRCULATION ET TRANSPORT**

## **10. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME**

## **11. AFFAIRES DIVERSES**

## **12. CLÔTURE**

### **CA-220421-12.1**

#### **PÉRIODE D'INTERVENTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL**

Il est tenu une période au cours de laquelle les membres du conseil interviennent à tour de rôle.

### **CA-220421-12.2**

#### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé de lever la séance, il est 16 h 58.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Le président,

La greffière de la Ville de Longueuil,

Alvaro Cueto

Sophie Deslauriers